

Recommandations destinées aux patients atteints de maladies auto-immunes ou auto-inflammatoires suivis en Néphrologie



Document rédigé par la Commission de Néphrologie Clinique de la SFNDT, la Filière Maladies Rénales Rares ORKID, le Centre de Référence Maladie Rare Syndrome Néphrotique Idiopathique) et inspiré du texte de la filière FAI2R en date du 16 Mars 2020.

La situation actuelle concernant l'épidémie liée au Coronavirus (COVID-19) nous amène à émettre ces recommandations à destination des patients suivis en Néphrologie et dont le traitement habituel comporte des corticoïdes et/ou des immunosuppresseurs. Ces données sont actualisées à la date du 16 mars 2020 mais peuvent être amenées à évoluer. Nous vous recommandons de consulter régulièrement le site dédié du gouvernement : www.gouvernement.fr/info-coronavirus. Il n'existe pas de traitement préventif actuellement recommandé contre le COVID-19. Si vous êtes sous corticoïdes, immunosuppresseurs ou biothérapies, vous êtes plus fragiles.



Respectez les gestes barrières (règles élémentaires de protection recommandées par le ministère de la santé)

- Se laver les mains à l'eau et au savon (au moins 1 min), ou à l'aide d'une solution hydro-alcoolique plusieurs fois par jour et après chaque contact, et après les éternuements (tousse ou éternuer dans son coude) ou mouchages de nez (avec mouchoir à usage unique) et après avoir touché des surfaces qui pourraient avoir été contaminées.
- Saluer sans se serrer la main ni embrassade.
- Éviter de porter ses mains au visage sans les avoir au préalable lavées à l'eau et au savon ou à l'aide d'une solution hydro-alcoolique.
- Éviter le contact avec des personnes présentant un syndrome grippal, et d'une façon générale, limiter au maximum les contacts sociaux (restez chez vous autant que possible) et respecter une distance de sécurité d'1 mètre avec les personnes en dehors de votre premier cercle familial
- Porter un masque chirurgical jetable en cas de symptômes respiratoires, pour ne pas contaminer les autres autour de vous. En l'absence de symptômes respiratoires, le port du masque n'est pas nécessaire sauf si vous avez été en contact avec un patient COVID confirmé.



Surveillez votre état de santé

- En cas de contact avec un patient infecté ou suspect d'infection par le COVID19 :
- Surveillez votre température deux fois par jour
 - Surveillez l'apparition de symptômes (fièvre, douleurs musculaires, nez qui coule, toux, expectorations (=crachats), diarrhées) et contactez votre médecin traitant si de tels symptômes apparaissent.
 - En cas de difficulté à respirer, d'essoufflement ou de malaise profond VOUS DEVEZ APPELER le 15 (SAMU) en mentionnant que vous êtes suivi(e) pour une maladie rénale nécessitant des corticoïdes et/ou des immunosuppresseurs.



Restez autant que possible à votre domicile

- Ne sortez que pour l'essentiel (courses si personne ne peut les faire à votre place) et limitez au maximum les contacts en respectant les gestes barrières.
- Si vous travaillez, contactez votre employeur afin d'envisager les modalités possibles de télétravail. Si aucune solution ne peut être retenue, c'est l'employeur qui doit déclarer votre arrêt de travail via la page employeur <https://declare.ameli.fr>

N'ARRETEZ PAS brutalement vos

traitements par corticoïdes et/ou

immunosuppresseurs, sauf si votre néphrologue réfère vous le recommande devant des signes d'infections (fièvre, toux, courbatures, sensation de difficulté à respirer).

Un arrêt injustifié du traitement pourrait entraîner une rechute de votre maladie et compliquer votre prise en charge dans le contexte actuel.

En cas de fièvre ou de syndrome grippal il est déconseillé d'augmenter les doses de corticoïdes, de débuter un traitement par corticoïde, ou de prendre des AINS (Profenid Ibuprofène etc).

Votre ordonnance actuelle est automatiquement prolongée jusqu'au 31 mai 2020, quelle que soit sa date initiale de validité (Arrêté ministériel du 14/03/2020).

Pour la commission de Néphrologie clinique de la SFNDT : Pr Dominique GUERROT (CHU Rouen)

Pour le centre de référence Maladie rare Syndrome Néphrotique Idiopathique et la filière ORKID : Pr Vincent AUDARD (Hôpitaux Universitaires Henri Mondor), Pr Olivia BOYER (CHU Necker Enfants Malades)

Pour le Groupe Coopératif sur le Lupus Rénal : Pr Noémie JOURDE- CHICHE (Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille), Pr Eric DAUGAS (Hôpital Bichat)